

Trésor de la langue française au Québec (XVII)

Suzelle Biais

Number 62, May 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/49075ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

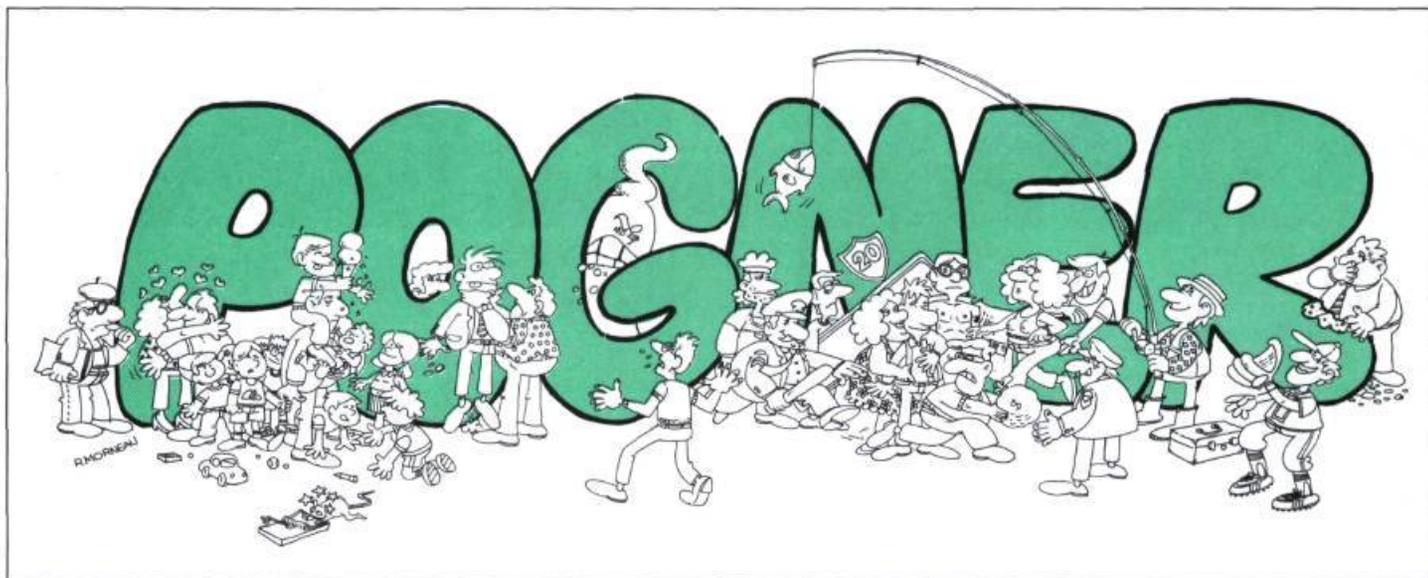
0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Biais, S. (1986). Trésor de la langue française au Québec (XVII). *Québec français*, (62), 18–19.



suzelle blais

Poigner mot québécois ou mot français ?

On connaît la place importante que tiennent en français québécois certains verbes tels *achaler*, *bâdrer*, *jaser* et *maganer*. Que dire alors du verbe *poigner* ou, plus fréquemment, *pogner*? Bien que ce verbe ait été relevé depuis le XIX^e siècle par la plupart de nos glossaristes et grammairiens comme mot à proscrire (dès 1841 dans son *Manuel des difficultés*, Thomas Maguire le classe parmi ce qu'il appelle les « mots barbares et dénaturés »), il semble que les condamnations des puristes n'ont pas été entendues puisqu'il continue de faire partie des mots les plus usités au Québec.

Contrairement à ce qui a été avancé par certains commentateurs québécois de la langue, le verbe *poigner* était déjà usité dans l'ancienne langue avec, entre autres, le sens de « toucher avec le poing, empoigner ». Dans les emplois au sens propre, l'idée de gestes rapides et souvent brusques n'est-elle pas d'ailleurs restée attachée à ce verbe en québécois? En poursuivant les recherches, on découvre que *poigner*, qui est sorti des dictionnaires français depuis longtemps, continue néanmoins de vivre dans la langue populaire en France. Esnault notamment l'a relevé sous la forme *pogner* avec le sens de « saisir à pleine main » (Esnault, *Dictionnaire historique des*

argots français, Larousse, 1965). Il est surtout bien attesté dans des acceptions à connotation sexuelle. Céline, dans *Mort à crédit*, parle « d'un petit môme bizarre, qui me *poignait* presque tous les soirs », et Genet l'emploie en tournure pronominale dans le sens de « se masturber » : « *i' se pogne* en pensant à ta petite gueule » (Cellard et Rey, *Dictionnaire du français non conventionnel*, Hachette, 1980). Bien que ce verbe, comme nous venons de le voir, soit usité tant en France qu'au Québec, il se distingue néanmoins en québécois par sa fréquence et par la place considérable qu'il occupe dans le champ sémantique des verbes traduisant l'idée de préhension.

Poigner verbe à facettes

Employé tant au sens propre qu'au figuré, *poigner* s'est substitué au Québec à des verbes comme *attraper*, *empoigner*, *prendre*, *saisir*,... qu'il double dans bon nombre de leurs emplois. Ainsi on dit à la place d'*attraper* et de *prendre*, qui sont synonymes dans ces emplois en français standard : *poigner un animal*, *poigner du poisson*, *poigner un voleur*,... On dit également *poigner la grippe*, *poigner un coup de mort*, alors que le français de France recourt plutôt au verbe *attraper*. Or, le verbe *prendre* s'utilise également avec ce sens en québécois (plus rarement, semble-t-il, en français standard); le fait que *prendre* soit relativement fréquent en québécois dans cet emploi particulier s'explique

peut-être par les rapports étroits que les verbes *attraper* et *prendre* ont développés avec *poigner*, puisque les trois sont synonymes dans plusieurs contextes.

On pourrait ainsi multiplier les exemples. Signalons encore, parmi les emplois qu'il partage avec *prendre* : *poigner le bois*, *poigner la Transcanadienne*, ou encore *poigner à brasse-corps*, *poigner à la gorge*, *poigner au dépourvu*, *poigner le tour*, *poigner la porte*,... *Poigner* est fréquent au passif au sens d'« être pris » ou encore, en construction absolue, pour traduire un état qui n'a rien d'enviable : *être poigné* ! Il est particulièrement usité avec pour sujets des substantifs désignant les éléments naturels : le feu, la tempête *poigne*; ou encore des sensations : la peur, la faim, la douleur nous *poigne*. Il est intéressant de constater que, dans le dernier exemple, le sens du verbe se rapproche de l'aire sémantique d'un autre verbe *poigner* qui tend à s'imposer en français de France.

Poigner un verbe qui en vaut deux !

Le lecteur s'étonnera peut-être, en ouvrant la dernière édition du *Grand Robert*, de trouver une entrée *poigner* renvoyant à *poindre*. En effet, il existe depuis le XIX^e siècle, non dans le « bon usage » mais dans la langue populaire — et cela à complètement échappé aux observateurs québécois de la langue —, deux verbes *poigner* d'origines et d'em-

ANNE TRISTER

plais tout à fait différents. Le premier dont nous venons de parler, très usité en québécois en raison de ses nombreuses acceptions, se rattache à la famille de *poing*. Le deuxième est une variante du verbe *poindre*, refaite d'après l'ancien participe présent *poignant* et certaines autres formes verbales de la conjugaison de *poindre*; il est d'emploi figuré et signifie « piquer, blesser, faire souffrir ». Ce dernier, qui n'a jamais reçu l'approbation des grammairiens français qui l'ont qualifié de barbarisme et de néologisme dangereux, se trouve cependant sous la plume de grands écrivains, tel Chateaubriand qui écrit : « Un sentiment profond a poigné mon cœur » (cité dans le *Grand Larousse de la langue française*).

Littre dénonce également l'emploi de cette forme (« il n'y a point de verbe *poigner* »). Le mot est pourtant bien attesté dans la littérature française ! C'est, en outre, un verbe qui a de bonnes chances de survie puisqu'il appartient à la première conjugaison et que *poindre* est devenu un verbe défectif qui ne s'emploie plus guère qu'à l'infinif et à la troisième personne de l'indicatif présent et du futur. Mais *poigner*¹ et *poigner*² se ressemblent comme deux petits frères jumeaux et, bien souvent, on ne sait plus lequel est lequel. Tantôt on aime mieux l'un, tantôt l'autre, tel F. Mars qui « admet *poigner* non au sens de « piquer », mais au sens de « serrer comme d'une poigne ». Dans cette acception, dit-il, « Je vois poindre avec joie le verbe *poigner* » » (cité dans *Le Gal, Le parler vivant au XX^e siècle*, 1961). Quoi qu'il advienne de l'usage de France, les Québécois ont leur verbe *poigner* et, si l'on s'avisait, du jour au lendemain, de le leur enlever, ils seraient sans doute « ben pognés »...

Questionnaire

Est-ce que, dans l'utilisation que vous en faites, le verbe *poigner* comporte des nuances que n'ont pas ses synonymes ?

Voyez-vous des contextes où il ne serait pas interchangeable avec *attraper*, *prendre*, *saisir*,... ?

Adresse : Enquête TLFQ
Langues et linguistique
Faculté des lettres
Université Laval
Québec, G1K 7P4

variation
sur
le
même
thème

denise pérusse

La cinéaste Léa Pool, en signant *Anne Trister*, complète une trilogie autour de l'errance, de l'exil et de l'amour. Ses deux premières réalisations, *Strass Café* et *la Femme de l'hôtel*, sont en effet des lanternes, pour ainsi dire magiques, pour décrypter son dernier long métrage car elles posent en filigrane les thèmes qui se sont déployés dans *Anne Trister*. Avec ce dernier film, la réalisatrice suit implacablement la filière périlleuse du cinéma d'auteur, voie qui échappe aux mailles de la narration classique. D'une manière très personnelle, elle brosse une réalité par touches successives, avec une palette de couleurs et de lumière fort garnie, maîtrise avec brio l'art de l'ellipse et trouve au passage la substance anecdotique pour laisser filtrer un registre poétique, symbolique.

Des petites fugues à Anne Trister

D'origine suisse, Léa Pool fait ses premières armes dans la réalisation en tournant, en 1973, un court métrage en super 8. En 1975, elle est assistante à la réalisation dans *les Petites Fugues*, film suisse tourné par Yves Yersin. La même année, elle quitte son pays natal pour s'installer au Québec. Après avoir effectué plusieurs courts métrages et émissions de radio, elle scénarise et tourne, en 1979, un premier long métrage, soit *Strass Café*. Ce film met à l'écran le long voyage intérieur d'une femme, d'une artiste-chanteuse qui a connu un homme et l'a quitté pour une autre femme. Le récit est mis en forme en gommant constamment les repères spatiaux et en jouant sur une temporalité se rapprochant d'une construction onirique où le temps n'a plus d'importance, où les lieux sont mal définis. *Strass Café* met un

accent particulier sur la découpe d'espaces vides, déserts qui font écho à la solitude, à la quête de personnages à la dérive, en proie avec leur monde intérieur. On note l'influence décisive de Duras dans cette première réalisation non seulement par ce souci d'adopter une esthétique fondée sur l'ambiguïté, le non-dit et sur une temporalité dépourvue de relations de cause à effet, mais aussi dans ce recours à un montage basé sur des effets de raréfaction.

La Femme de l'hôtel, film médian de sa trilogie, adopte un style plus narratif que *Strass Café* en se libérant notamment du mode « durassien » d'écriture et en adoptant une narration plus linéaire et plus explicite. Ce second film gravite autour de trois femmes; la trame diégétique se résume à l'histoire d'une cinéaste qui s'inspire d'une femme, logeant au même hôtel que l'équipe de tournage et vivant dans un état d'errance, de dérive, pour mettre en scène une comédienne chanteuse en pleine crise existentielle et professionnelle. Nœud à trois fils narratifs extrêmement imbriqués où s'opèrent de constants glissements. Le travail de création opéré par la cinéaste du film prend source dans la vie d'une femme pour alimenter la chanteuse de son film. Dans ce tissu de relations féminines, le pôle masculin fait piètre figure et tend à être gommé de l'écran. On note également une importance accordée à la représentation d'espaces déserts, quelconques (échangeurs d'autoroute, landes, terrains désaffectés) dans lesquels des personnages errent, créant du même coup des affects de peur, de solitude, de quête, d'attente. Enfin, le film pose d'une manière très dynamique les rapports entre le cinéma et la vie, le travail de création, la difficile quête féminine où l'homme, à la limite, est exclu. Mais qu'en est-il maintenant d'*Anne Trister*? Sur quelles cordes narratives joue ce dernier volet du triptyque ?